

LES PRINCIPAUX DÉSORDRES DU BÂTIMENT



Cette formation valide 7h de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme de Niveau 2 – Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens » - Code RNCP 30123.

Présentation

Connaître la problématique liée aux désordres visuels du bâtiment peuvent permettre aux professionnels de l'immobilier d'apporter un conseil avisé à leurs clients

Objectifs:

Ce module a pour objectif de :

- Connaître les principaux désordres du bâtiment (Fissurations, remontées d'humidité, condensation, dallages, défauts des bois, piscines privatives, etc.)
- Savoir reconnaître les causes de ces désordres
- Connaître les principales solutions techniques de réparation des désordres
- Faire le lien entre le désordre et la responsabilité
- Appréhender les coûts engagés

Il a également pour objectif de répondre à l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles.

Prérequis:

Aucun prérequis n'est exigé mais une connaissance des aspects techniques du bâtiment est préférable. Cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier désireux d'élargir leur champ de connaissances et de compétences en techniques du bâtiment.

ATTENTION: Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation

Compétences visées :

- Être capable de reconnaître les désordres et d'en analyser les causes
- Identifier les difficultés et les solutions de réparation envisageable
- Connaître les responsabilités engagées et les grandeurs de coût et prise en charge éventuelle.

Programme:

Partie théorique

- Présentation des principaux désordres observables dans le bâtiment
- Association solutions techniques/ désordres
- Association désordres/solution de réparation
- Grandeur d'échelle des coûts de réparation
- Lien entre dommages et responsabilités potentielles

Partie pratique

Études de cas pratiques

Modalités d'évaluation

QCM

Validation

• Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsable pédagogique

Nadège GUNIA

nadege.gunia@iut-tlse3.fr

IUT « A » - Paul Sabatier

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et Apprentissage mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix: 350€ / personne

Déroulement de la formation :

Durée: 7 h

Dates : Voir calendrier des formations (ou à la demande)

Lieu : Toulouse - Université Paul Sabatier -

IUT

Nombre de participants :

Minimum: 4 personnes Maximum: 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement :

- Présentiel
- Distanciel

Intervenants:

Marc MÉQUIGNON